

**CGT Educ 'Action de l'Académie de Nice**

34 boulevard Jean Jaurès  
06300 NICE  
**09.53.68.08.50**

Nice le 05/01/2019,

M. Le Recteur d'Académie,

D'après nos informations, de très nombreux personnels de l'Education Nationale dans l'Académie de Nice, vous ont fait part, depuis la mi-décembre de leur souhait de pouvoir bénéficier de la prime de fin d'année annoncée par M. le Président de la République lors de son allocution télévisée du 10 décembre 2018. Pour l'heure il nous semble que vos services n'ont pas encore répondu à leur demande.

Toutefois sans attendre, la CGT Educ 'Action souhaite soutenir par le présent courrier la démarche de ces nombreux collègues. En effet dans la mesure où la prime annoncée a pour objectif de redonner du pouvoir d'achat aux salariés en fin d'année.

Si le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a annoncé à la représentation syndicale le 21 décembre 2018, que cette prime ne concernerait pas la fonction publique, il a surtout mis en avant, un fois de plus le manque d'exemplarité de l'Etat en tant qu'employeur. En effet, il nous semble logique que les fonctionnaires et notamment les personnels de l'Education Nationale, premier employeur de France, sixième pays le plus riche du monde, puissent en bénéficier. Ainsi, quelle que soit la réponse que vous comptiez apporter aux personnels des justifications s'avèrent nécessaires.

En effet, **depuis 2002 nous avons subi une perte de 19% de la valeur du point indiciaire par rapport à l'inflation**. Ce qui représente une perte MENSUELLE comprise entre **350 € ( pour les personnels en début de carrière ) et 750 € ( pour les personnels en fin de carrière )**.

A cela s'ajoute l'augmentation des cotisations retraite qui depuis plusieurs années fait baisser notre salaire net chaque 1<sup>er</sup> janvier. Ainsi en janvier 2019 le taux de cotisation va passer à 10,83% soit une hausse de 0,27 points de % comme cela avait déjà été le cas en 2017 et 2018 et bien davantage les années précédentes...

De plus la hausse de la CSG va se poursuivre mais sa compensation ne sera plus revalorisée à partir de 2019, ce qui se fera également ressentir sur nos rémunérations.

Nous pouvons ajouter que parmi l'ensemble des fonctionnaires, les personnels de l'éducation nationale sont ceux qui touchent le moins de primes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement dans le service public d'Éducation.

Pour la CGT Educ'Action de l'Académie de Nice

Le Secrétaire Général

Olivier GERARD